



Promotion du tourisme durable auprès des hôteliers par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (75)



- Développement durable
- Île-de-France

Pourquoi agir ?

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) est une association à but non lucratif qui a pour mission d'accueillir et d'informer les visiteurs, de promouvoir les atouts de Paris en France et à l'étranger et d'accompagner les professionnels du tourisme parisiens. Constatant en 2011 que peu d'hébergements parisiens étaient engagés dans une démarche de développement durable, notamment par rapport à d'autres villes européennes, et soucieux de répondre aux attentes émergentes de visiteurs écocitoyens, l'OTCP a lancé en 2012 un programme intitulé « *Pour un hébergement durable à Paris* ». Il s'agissait d'encourager les hôteliers parisiens et franciliens, indépendants ou affiliés à une chaîne, à adopter une démarche éco-responsable et à les accompagner dans le démarrage de leur plan d'actions pour monter en compétence sur tous les thèmes du développement durable (environnemental, économique et social/sociétal).

Pour les hôteliers, ce programme était l'occasion d'anticiper les évolutions réglementaires, de réaliser des économies, de diminuer l'impact environnemental, d'améliorer leur image, de répondre à l'émergence d'une clientèle soucieuse de voyager de manière durable et de mobiliser leur personnel autour d'un projet fédérateur. Ce programme constituait ainsi un premier levier de montée en compétence et pouvait être suivi d'une démarche de labellisation ou de certification (La Clef Verte, Ecolabel Européen, Green Globe, EarthCheck, ISO 14001, etc.). Pour l'OTCP, l'objectif était de disposer d'une offre significative d'hôtels engagés et de faire de Paris une destination de plus en plus durable favorisant l'accueil des touristes et des événements.

La Direction régionale Île-de-France de l'ADEME a soutenu financièrement cette opération.



Organisme

Office du Tourisme et des Congrès de Paris

Partenaire

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Coût (HT)

Coût global : 63 k€

Financement

ADEME : 44 k€

Chiffres clés

461 hôtels engagés dans la démarche

Date de lancement

2012

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre
site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

Enseignements :

Mme Isabelle Pétisné, directrice des hôtels Turenne Le Marais et Vaneau Saint-Germain :
« Je cherchais à entreprendre une démarche durable : le programme de l'OTCP a été la solution. L'outil d'autodiagnostic, très simple, m'a permis de faire un bilan environnemental et social. Depuis, j'ai lancé de nombreuses actions avec les salariés impliqués dans ce projet d'entreprise. Je participe aux ateliers : ils m'ont apporté des solutions concrètes, adaptées à notre quotidien. Toute seule dans mon coin, je n'y serais pas arrivée ! »



Atelier thématique
Source : OTCP

Présentation et résultats

Le programme « *Pour un hébergement durable à Paris* » mobilise une personne à temps plein et se déroule en 3 temps :

1. Les hôteliers font le bilan de leurs actions et identifient les axes de progrès grâce à un outil d'autodiagnostic en ligne, simple à utiliser et rapide à renseigner (il suffit de cocher les réponses).
2. Si le résultat obtenu à l'autodiagnostic est au moins égal à 51%, l'hôtelier contacte l'OTCP et convient d'une visite-audit qui permettra de discuter des actions menées et à venir. Après ce rendez-vous d'1h30-2h, l'autoévaluation est corrigée si besoin, puis validée ou invalidée. Si le résultat obtenu est inférieur à 51%, l'hôtelier suit les pistes d'amélioration proposées dans le rapport édité à l'issue de l'auto-évaluation pour mettre en place des actions qui lui permettront d'atteindre ce seuil. Dans tous les cas, l'hôtelier peut participer à des ateliers thématiques.
3. Lorsque la performance à l'autodiagnostic est au moins égale à 51% et que l'équipe de l'OTCP a validé le résultat, l'hôtelier signe la charte « *Pour un hébergement durable à Paris* » qui l'engage à poursuivre et à améliorer ses actions pendant 3 ans. En plus de la valorisation de cette démarche sur ses outils de communication, l'OTCP lui remet un kit de communication qui accroît sa visibilité.

Au 31 décembre 2015, 461 hôtels avaient signé la charte. Parmi eux, 144 étaient contingentés pour la COP21 et ont participé à l'obtention de la certification ISO 20121 de l'événement.

Focus

Les hôteliers participant au programme « *Pour un hébergement durable à Paris* » peuvent assister à des ateliers thématiques gratuits organisés par l'OTCP. Ils favorisent les échanges entre hôteliers et experts du développement durable autour de solutions concrètes et opérationnelles. Ils abordent les sujets suivants : achats et fournisseurs, consommations d'eau et d'énergie, pénibilité au travail, accessibilité handicap, gestion des déchets, etc. Ils se tiennent dans la majorité des cas dans des hôtels participants ou dans des lieux liés au sujet traité (par exemple un centre de recyclage).

Facteurs de reproductibilité

Dans leur activité, les hôteliers doivent appliquer de nombreuses réglementations et ont peu de temps à consacrer à ce type de démarche volontaire. Ils apprécient donc qu'un programme de sensibilisation au développement durable ne soit pas contraignant mais convivial et pragmatique : l'outil d'évaluation en ligne doit être très simple et rapide à remplir, les ateliers doivent laisser le temps aux échanges entre participants qui partagent leurs expériences, et les hôteliers doivent les quitter avec des solutions concrètes et faciles à mettre en place.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr
- Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME : www.ile-de-france.ademe.fr
- Le site de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris : www.parisinfo.com

CONTACTS

- Office du Tourisme et des Congrès de Paris
Tél : 01 49 52 42 70
hquillon@parisinfo.com
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr